

Une récente victime de cette politique est la scierie de la Ainsworth Company à Savona, en Colombie-Britannique. Cette entreprise a annoncé que sa scierie fermerait le 15 août parce qu'elle ne pouvait plus faire face à la concurrence sur le marché américain. A cause de cela, 120 employés seront congédiés dans une région où le chômage est extrêmement élevé. Une telle situation est inacceptable et sans raison d'être.

En 1987, les recettes provenant de la taxe sur le bois d'oeuvre en Colombie-Britannique s'élèveront à plus de 200 millions de dollars. Cet argent devait être utilisé pour créer de nouvelles occasions d'emplois pour les travailleurs congédiés, comme ceux de Savona, en Colombie-Britannique, dans le cadre de programmes intensifs de silviculture, d'une expansion des marchés et de la production, d'une diversification économique et d'un programme spécial d'aide pour les villes mono-industrielles. Ces 200 millions de dollars devraient servir à créer des emplois et non à constituer une caisse générale comme le propose le gouvernement de la Colombie-Britannique.

* * *

LES RÉFUGIÉS

LES POINTS FAIBLES DU PROCESSUS D'ADMISSION

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, il est manifeste qu'il s'impose de modifier le processus canadien de détermination du statut de réfugié, en vue d'enrayer les abus flagrants qui ont lieu. Les Canadiens font preuve d'une générosité remarquable depuis de nombreuses années en accueillant chaleureusement les réfugiés authentiques venus des quatre coins de la planète. En reconnaissance de cette générosité de longue date, les Nations Unies ont décerné aux Canadiens l'automne dernier la médaille Nansen.

Toutefois, beaucoup de Canadiens sont scandalisés par les événements dont nous sommes témoins depuis un an, et plus particulièrement par l'arrivée de 174 personnes sur les rives de la Nouvelle-Écosse il y a déjà quelques semaines. Ces gens ont de toute évidence combiné avec les courtiers en immigration, au pays comme à l'étranger, pour exploiter les faiblesses du système actuel. Beaucoup de Canadiens et d'immigrants reçus ont dû attendre des années avant d'obtenir la permission légale de se forger une vie nouvelle dans notre merveilleux pays.

On compte accueillir au Canada cette année au moins 20 000 personnes, grâce aux programmes humanitaires d'accueil des réfugiés légitimes que nous aiderons d'ailleurs à s'établir dans nos collectivités. Toutefois, comme plus de 70 p. 100 des demandes du statut de réfugié ne sont pas valables, des changements s'imposent de toute évidence.

J'exhorte les deux partis de l'opposition à cesser d'obéir à des préoccupations politiques et à prêter une oreille attentive aux Canadiens qui réclament une intervention équitable, sensée et immédiate. Je suis persuadé que la loi ne changera rien à notre bienveillance à l'égard des réfugiés légitimes dont les besoins sont des plus concrets, mais qu'elle sera implacable envers les faux réfugiés et des courtiers sans scrupule en cause. Examinons les projets de loi C-55 et C-84, et au besoin des amendements, et adoptons-les.

Article 21 du Règlement

L'INDUSTRIE

L'USINE FIRESTONE À HAMILTON—LA NOUVELLE CONCERNANT LE DÉMÉNAGEMENT DE L'OUTILLAGE

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, la dernière question posée le dernier jour de séance de la Chambre avait trait au sort de l'usine Firestone dans ma circonscription de Hamilton-Est. Mille quatre cents emplois sont en jeu. Le ministre a maintenant autorisé cette société à sortir son outillage du Canada, sans exiger qu'elle rembourse au gouvernement fédéral une subvention de 13,5 millions de dollars payés par les contribuables canadiens.

J'ai demandé un entretien au ministre. Je n'ai reçu aucune réponse. J'ai demandé au ministre de faire l'inventaire de tout le matériel emmagasiné dans les locaux de Firestone. La société Firestone de Akron, en Ohio, est en voie de fermer l'usine la plus productive d'Amérique du Nord.

● (1410)

Si le gouvernement et la société espèrent que les travailleurs canadiens nous croiront quand nous disons que nous lutterons pour eux et pour l'avenir d'une entreprise dont les travailleurs sont les plus productifs au Canada et que cette entreprise ferme ses portes, eh bien, voilà à quoi aboutit le libre-échange. Voilà ce qui arrive quand un ministre se décharge de ses responsabilités et qu'un gouvernement se moque que 1 400 emplois disparaissent dans Hamilton-Est.

Nous n'abandonnerons pas la lutte. Je trouve dégoûtante l'attitude du ministre dans ce dossier. C'est inouï, et il devrait démissionner.

* * *

LE FONDS DE DIVERSIFICATION DE L'OUEST

ON ACCUEILLE L'ANNONCE AVEC SATISFACTION

Mme Mary Collins (Capilano): Monsieur le Président, je m'empresse aujourd'hui de féliciter le premier ministre (M. Mulroney) et ses collègues du Cabinet...

Une voix: Parlez-vous sérieusement?

Mme Collins: Absolument. Je les félicite d'avoir annoncé la semaine dernière à Edmonton l'établissement du Fonds de diversification de l'Ouest doté de 1,2 milliard de dollars. Je veux signaler non seulement l'établissement de ce fonds mais aussi la création d'une nouvelle agence de développement économique pour l'ouest du Canada.

Les citoyens de la Colombie-Britannique et de la région du Pacifique accueillent cette initiative avec satisfaction. Nous sommes emballés à la pensée que de nombreuses petites et moyennes entreprises profiteront de ces fonds. Nous inciteront nos industries forestières, halieutiques et minières à améliorer leurs produits et nous espérons que de nouvelles entreprises, dans les domaines du tourisme, de la technologie de pointe et dans d'autres secteurs de fabrication industrielle profiteront de ces nouveaux crédits.